



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 30 mai 2024

CDEFN(2024)AR01

Comité directeur des droits de l'enfant (CDEFN)

Rapport abrégé de la 9^{ème} réunion Plénière
(Strasbourg, 28-30 mai 2024)

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDEFN) a tenu sa 9^{ème} réunion plénière à Strasbourg (France) du 28 au 30 mai 2024, sous la présidence de Rosário Farmhouse (Portugal).

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, sera disponible sur le site web du CDEFN¹.

Liste des points soumis au Comité des Ministres pour information

Lors de sa réunion plénière, le CDEFN :

- **prend note et approuve** son plan de travail pour 2024 - 2025, qui sera mis à jour le cas échéant par le Secrétariat avant la prochaine réunion plénière ;
- **prend note des** informations fournies quant à la préparation de l'examen à mi-parcours de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) et, dans ce contexte, est convenu que cela devrait prendre la forme d'une conférence de mi-parcours destinée à établir un bilan et à envisager de nouvelles actions dans le cadre de la stratégie. Elle sera organisée parallèlement à la réunion plénière du CDEFN en avril 2025, sous les auspices de la présidence luxembourgeoise du Comité des ministres ;
- **charge** le Secrétariat de procéder à l'organisation de la Conférence d'examen à mi-parcours en consultation avec le Bureau du CDEFN ;
- **adopte** son Avis sur la Rec. 2274 (2024) de l'APCE - « La protection des enfants contre la violence en ligne » à transmettre au Comité des Ministres ;
- **approuve une note conceptuelle** sur l'élaboration de notes d'orientation thématiques sur les questions d'actualité dans le cadre de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027), dans le prolongement de ses échanges thématiques annuels, et identifie des questions d'actualité à traiter dans ce contexte ;
- **elit** :
 - o Ružica Boškić (Slovénie) au poste de présidente pour un premier mandat d'un an, à compter du 1er juillet 2024 ;
 - o Solvor Bäcklund (Norvège) au poste de vice-présidente pour un premier mandat d'un an, à compter du 1er juillet 2024 ;
 - o Rareș Petru Achiriloaie (Roumanie) en tant que membre du Bureau pour achever le mandat de Solvor Bäcklund, du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2025, renouvelable une fois.
- **prend note** des informations pertinentes et des mises à jour fournies par les représentants de/du :

¹ www.coe.int/cdenf

- l'Unité de coopération de la division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe ;
 - Secrétariat du groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU) ;
 - l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
 - Comité des parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote) ;
 - Secrétariat du Comité sur l'intelligence artificielle ;
 - Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et caractères sexuels (ADI-SOGIESC) ;
 - Secrétariat du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) ;
 - la Conférence des OING du Conseil de l'Europe ;
 - Réseau international des droits de l'enfant (CRIN) ;
- **prend note des** dates suivantes pour les prochaines réunions :

Réunion Plénière du CDENF

- Strasbourg, 3-5 décembre 2024, 10^{ème} Réunion Plénière du CDENF (session conjointe avec le CDCJ le 3 décembre) ;
- Strasbourg, 2-4 avril 2025, 11^{ème} Réunion Plénière du CDENF et conférence d'examen à mi-parcours ;

Réunion du Bureau du CDENF

- Strasbourg, 2-3 octobre 2024 ;

Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants

- **prend note** des informations présentées par Maria Vargova (République Slovaque), Présidente du comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE), sur les progrès réalisés par l'ENF-VAE ;
- **accueille favorablement** l'étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque, telle qu'approuvée par l'ENF-VAE. **Charge** l'ENF-VAE de poursuivre ses travaux en vue d'élaborer une recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque ainsi qu'un exposé des motifs, sur la base de l'étude de faisabilité ;
- **prend note** de l'intention de procéder à des consultations d'enfants afin de contribuer à l'élaboration d'une recommandation et invite les délégations souhaitant contribuer au processus à faire part de leur intérêt au Secrétariat ;
- **charge** le Secrétariat de lancer un appel auprès des délégations nationales afin de proposer un expert visant à pourvoir le poste vacant au sein du Comité d'experts ENF-VAE et a chargé le Bureau de présélectionner le nouveau membre parmi les candidats ;
- **tient un échange thématique** sur le thème "Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne" et **charge** le Secrétariat de préparer une note d'orientation thématique sur ce sujet. Celle-ci sera présentée lors de sa 10^{ème} réunion plénière ;
- **invite** les délégations à envoyer des informations sur les pratiques prometteuses pertinentes afin d'alimenter la note d'orientation thématique avant le **28 juin 2024** .

Objectif stratégique 2 : égalité des chances et inclusion sociale pour tous les enfants

- **examine et approuve** le projet d'étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité, sous réserve des derniers ajustements rédactionnels. Les États répondants souhaitant clarifier les références aux cadres nationaux ou proposer d'autres pratiques prometteuses ont été invités à soumettre des propositions de rédaction concrètes d'ici le **14 juin 2024** ;
- **charge** le Secrétariat d'intégrer les dernières modifications proposées par les États répondants et de diffuser le rapport finalisé auprès du CDENF avant sa publication.

Objectif stratégique 3 : accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

- **prend note** de la présentation de la nouvelle convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit et des travaux en cours du CAI sur une méthodologie pour l'évaluation des risques et de l'impact des systèmes d'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (HUDERIA) ;

- **examine et approuve** une étude cartographique sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle (IA): Les cadres juridiques qui abordent l'IA dans le contexte des droits de l'enfant sous réserve des derniers ajustements ; les États ayant répondu au questionnaire et souhaitant clarifier la référence à leurs cadres nationaux ont été invités à soumettre des propositions de rédaction concrètes d'ici le **14 juin 2024** ;
- **charge** le Secrétariat d'intégrer les dernières modifications proposées par les États et de diffuser le rapport finalisé auprès du CDENF avant sa publication ;
- **charge** le Secrétariat de préparer une note conceptuelle en vue d'une action future pour examen lors de la 10^{ème} réunion plénière, compte tenu de la faisabilité, de l'opportunité et de la pertinence de l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant ;

Objectif stratégique 4 : une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

- **prend note** des informations fournies par le Secrétariat concernant l'avancement des travaux du Comité d'experts sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation parentale et dans les procédures de placement (CJ/ENF-ISE, conjointement avec le CDCJ) et en particulier :
 - o **convient** que les outils de mise en œuvre du projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation des parents et dans les procédures de placement prennent la forme de listes de contrôle à l'intention des décideurs politiques ;
 - o **prend note** des progrès réalisés dans l'élaboration du projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement et de son projet d'exposé des motifs, ainsi que du processus de consultation en cours avec le CDENF, le CDCJ et les principales parties prenantes, dont la date limite est fixée au **31 juillet 2024** ;
- **examine et approuve** la note conceptuelle, y compris la méthodologie dans le cadre de l'examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants et
- **charge** le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour la préparation d'un rapport couvrant l'évolution du droit international et européen et l'analyse de la jurisprudence en ce qui concerne la justice adaptée aux enfants, avec des propositions concrètes des mises à jour suggérées, ainsi que de proposer un suivi des nouvelles actions prévues dans la note conceptuelle ;

Objectif stratégique 5 : donner la parole à chaque enfant

- **prend note** de la publication en ligne du guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé, des mesures prises en vue de l'élaboration d'une version du guide adaptée aux enfants et de la possibilité de traduire le guide dans d'autres langues nationales ;
- **prend note** de la publication du rapport sur les enfants défenseurs des droits humains et de la préparation d'une version du guide adaptée aux enfants.

Objectif stratégique 6 : les droits des enfants dans les situations de crise ou d'urgence

- **examine** l'avant-projet de rapport d'examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour tous les enfants non accompagnés et séparés dans le contexte de la migration, et a convenu de partager le projet de rapport et sa version actualisée avec le CGU ;
- **prend note** des informations fournies par la consultante sur les résultats du processus de consultation des enfants ;
- **accepte** d'envoyer des observations écrites sur le projet de rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation au plus tard le **28 juin 2024** ;
- **charge** le Secrétariat de réviser le rapport à la lumière des commentaires reçus et d'intégrer les éléments de la consultation des enfants en vue de sa présentation pour adoption lors de la 10^{ème} réunion plénière ;
- **remercie** la présidente sortante du CDENF, Rosário Farmhouse, pour son travail dévoué aux droits de l'enfant et au CDENF ;
- **adopte** ce rapport abrégé à l'issue de la réunion .

Ressources nécessaires

Le financement des activités prévues dans ce rapport est assuré. Le CDENF remercie les délégations nationales ayant fourni des ressources budgétaires supplémentaires au programme « Construire une Europe pour et avec les enfants » et remercie le gouvernement polonais d'avoir détaché une fonctionnaire nationale au secrétariat du CDENF pour une durée d'un an.

Annexe

Ordre du jour

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
3. **Déclaration de la Présidence et du Secrétariat**
4. **Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions**
5. **Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**
Examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)
Principal livrable 8 et mission principale (iii)

5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants

5.1.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

- a. Projet d'étude de faisabilité sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque.
Principal livrable 4
- pour approbation -
- b. Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 concernant les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence.
Principal livrable 5 et mission principale (ix)
- pour information -

5.1.2 Échange thématique : la Protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

Principal livrable 17 et mission principale (v)

5.2 Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants

Étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité

Principal livrable 5 et mission principale (xiv) - Mandat précédent 2022-2025
- pour adoption -

5.3 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

- a. Projet de rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle
Principal livrable 6
- pour approbation -
- b. Echange sur le suivi du rapport (*outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant*)
Principal livrable 7

5.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

5.4.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants

Principal livrable 13

5.4.2 Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)

- a. Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et son projet d'exposé des motifs

-
- b. Outil(s) de mise en œuvre sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation des parents et dans les procédures de placement
Principaux livrables 1 et 2 et principale mission (xi)

5.5 Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant

Activités finalisées et suivi

- a. Guide pour la participation des enfants à la prise de décision relative à leur santé
- b. Rapport sur les enfants défenseurs des droits humains : une étude sur les Etats membres du Conseil de l'Europe
Principaux livrables 3 et 4

5.6 Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

Premier examen du rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration

Principal livrable 3 et mission principale (ix)
- pour information -

6. Questions transversales :

- a. Approches transversales telles que promues par la Stratégie (sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)
- b. Contribution à l'Agenda 2030 de l'UNSDG
Mission principale (xx)

7. Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et d'autres institutions et observateurs

- a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe
- b. Organisations internationales
- c. OING

8. Avis demandés par le Comité des Ministres

9. Méthodes de travail du CDENF

Notes d'orientation thématiques sur des questions d'actualité dans le cadre de la Stratégie pour les droits de l'enfant
Principal livrable 17

10. Élections du Bureau

11. Divers

12. Date et lieu des prochaines réunions

13. Approbation du rapport de réunion abrégé
